



Saint Denis le 19 avril 08

Chères consœurs, chers confrères élus du CIROMK,

Je prends à nouveau ma plume, ou plutôt mon clavier, pour vous donner les dernières informations concernant les différents chantiers en cours.

Cette semaine fût intense en terme de concrétisations.

1. commission ostéopathie.

Une prise de position officielle du CNO nous est enfin parvenue, sous la forme d'un avenant au RI, qui envisage la prise en charge de nos confrères désignés pour la commission d'autorisation d'exercice du titre d'ostéopathe préfectorale, sur une ligne budgétaire spécifique.

La discussion n'est pas terminée. La prise de position politique doit se concrétiser par un engagement de la trésorerie générale du CNO pour abonder les CRO au regard des dépenses générées par ce dossier particulier. Nous porterons bien entendu une attention particulière au suivi de cette décision.

Pour mémoire, nous harcelons le CNOMK depuis plus de 6 mois sur ce dossier.

2. local

Depuis la signature de note bail, nous avons sollicité plusieurs entreprises afin d'obtenir des devis concernant nos travaux d'aménagement. Devant la difficulté à trancher face à des devis hétérogènes, nous avons décidé de faire appel aux services d'un architecte. Celui-ci a pris en mains le dossier, procédé à un appel d'offres sur un cahier des charges précis, et finalement retenu, hier midi 18 avril l'entreprise « BATIFRANCE » pour réaliser nos travaux.

J'ai rencontré ce matin le responsable de cette entreprise, et lui ai confié les clés du local.

Les ouvriers seront donc sur le chantier dès lundi matin. Nous pourrons donc tenir notre réunion plénière à notre siège social le 03 juin.

Nous rencontrons dans le courant de la semaine plusieurs sociétés, mises en concurrence, pour l'aménagement du local. Vous aurez rapidement les conclusions de ces rencontres.

Un nouveau rendez vous avec l'architecte est aussi prévu dans la semaine, pour articuler les différents projets.

Gildas JOUVE prend contact avec la banque dès le début de la semaine pour nous permettre de débloquer les fonds nécessaires.

3. formation

Jeudi et vendredi derniers, la première formation juridique des élus ordinaires s'est tenue dans une salle de la mairie du XXVII^{ème}, co organisée par le CNOMK et le CIROMK idf- La Réunion. Elle concernait les élus proposés par les CDO franciliens et réunionnais, ainsi que les élus régionaux volontaires.

Le CIROMK idf-La Réunion, retenu pour organiser cette formation pilote, produira prochainement l'analyse de cette formation, qui servira de régulation aux formations futures. Sans anticiper sur les résultats de cette analyse, je peux d'ores et déjà vous informer de la satisfactions des élus présents à l'issue de ces 2 journées.

Nous travaillons à la pise en place très prochaine d'une formation des élus à la chambre disciplinaire.

4. commission RI

La commission RI se réunira mardi après midi, au siège du CNOMK, en présence de Mathilde GUEST, conseillère juridique, qui aura une voix consultative.

Lucienne LETELLIER, présidente de cette commission, mettra à disposition des conseillers un mémoire qui servira de base aux travaux de cette commission, et la synthèse de cette journée sera présentée au prochain bureau du CIROMK. Nous devrions donc être dans les temps pour que chacun reçoive les documents retenus en amont de notre plénière.

5. inauguration du CIROMK idf-La Réunion

Nous avons envisagé l'inauguration de nos locaux le 05 juin. Cette date semble possible à tenir, après discussion avec l'entrepreneur, si nous acceptons le risque que toutes les finitions ne soient pas terminées. Je vous invite à renvoyer au plus vite vos idées à Eric DELEZIE, concernant ce temps important de notre histoire commune.

6. questionnaire

Vous êtes nombreux à nous avoir répondu, et nous vous remercions de votre engagement à participer à la construction de notre structure. Je demande aux retardataires de nous renvoyer au plus vite leur questionnaire, afin que le traitement soit le plus révélateur de l'esprit de chacun. Nous devons considérer les non réponses comme des refus de réponse, ce qui est bien entendu toujours possible, mais impacte les résultats.

Les réponses non parvenues avant le 30 avril ne seront pas prises en compte.

Je souhaite à ceux qui prennent quelques jours de repos de très bonnes vacances, et aux plus malchanceux qui restent tout le courage nécessaire.

Confraternellement

Dominique PELCA